

---

**Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

---

**Nom du matériau**

Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168

**Synonymes**

Adhésif de liaison

**Famille chimique**

Adhésif

**Utilisation du produit**

Adhésif de contact à faible teneur en COV

**Restrictions d'utilisation**

Pour un usage industriel uniquement.

**Information du fabricant**

Carlisle SynTec

1285 Ritner Highway

Carlisle, PA 17013

USA

Téléphone : +1-800-479-6832

Numéro de téléphone d'urgence : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

---

**Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

---

**Classification conforme au paragraphe (d) du titre 29 du Code des règlements fédéraux (CFR) 1910.1200.**

Liquides inflammables - Catégorie 2

Danger d'aspiration - Catégorie 1

Sérieux dommages aux yeux/Irritation des yeux - Catégorie 2A

Sensibilisation de la peau - Catégorie 1A

Carcinogénicité - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 1 (système nerveux central)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 1 (système nerveux central)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2 (sang)

**Éléments d'étiquette SGH**

**Symbole(s)**



**Mot signal**

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168

Numéro de produit : 318847

Danger

### Mention(s) de danger

Liquide et vapeur hautement inflammables  
Peut être fatal en cas d'ingestion et de pénétration des voies respiratoires  
Cause une grave irritation des yeux  
Peut causer une réaction allergique cutanée  
Soupçonné de causer le cancer  
Risque avéré d'effets graves sur les organes  
Peut causer une somnolence et des étourdissements  
Risque avéré d'effets graves sur les organes suite à une exposition prolongée ou répétée  
Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée

### Mise(s) en garde

#### Prévention

Se procurer des instructions spéciales avant utilisation.  
Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises.  
Maintenir le contenant correctement fermé.  
Conserver à distance de sources de chaleur, d'étincelles, de flammes nues, de surfaces chaudes - Ne pas fumer.  
Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier.  
Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage anti-explosion.  
Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.  
Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.  
Utiliser seulement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée.  
Porter des gants et des vêtements de protection, ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.  
Ne pas respirer la poussière, la fumée, les gaz, le brouillard, les vapeurs, les gouttelettes provenant des pulvérisations.  
Se laver soigneusement après la manipulation du matériau.  
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être portés en dehors du lieu de travail.  
Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

#### Réaction

En cas d'incendie : Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour éteindre le feu  
En cas d'exposition : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin  
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
Appeler le CENTRE ANTI-POISON ou consulter un médecin en cas de malaise  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.  
Continuer à rincer.  
Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche.  
Si une irritation de la peau survient : demander un avis médical  
Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser  
EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin  
NE PAS provoquer le vomissement  
Traitement spécifique (voir étiquette)

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168

Numéro de produit : 318847

### Entreposage

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant correctement fermé  
Conserver dans un endroit frais  
Garder le produit sous clé

### Élimination

Éliminer le contenu/le contenant conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur

### Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

---

## Section 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

---

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
Mélange	Polypropylène chloré	0,1-1
Secret commercial	Polyphénol antioxydant	0,1-1
1309-48-4	Oxyde de magnésium	0,1-1
1314-13-2	Oxyde de zinc	0,1-1
Secret commercial	Résine phénolique réactive à la chaleur	1-5
108-88-3	Toluène	3-7
67-64-1	Acétone	1-5
Mélange	Polymère de polychloroprène	10-30
98-56-6	PCBTF	60-100

---

## Section 4 – PREMIERS SOINS

---

### Description des mesures nécessaires

En cas d'exposition ou de question : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Inhalation

Déplacer l'individu affecté vers l'air frais et le maintenir dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise.

### Peau

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche. En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée, demander un avis médical.

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168

Numéro de produit : 318847

### **Yeux**

Rincer à l'eau avec précaution pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne affectée en porte et si elles peuvent être retirées facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

### **Ingestion**

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou consulter un médecin ou un pharmacien. Ne PAS provoquer de vomissement.

### **Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis**

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

### **Principaux symptômes/effets**

#### **Aigus**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une grave irritation des yeux. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Cause des liaisons graves au système nerveux central. Peut entraîner de la somnolence ou des étourdissements.

#### **Différés**

Susceptible de provoquer le cancer. Cause des liaisons graves aux organes suite à une exposition prolongée ou répétée : système nerveux central, sang.

#### **Note à l'attention des médecins**

Contient du toluène.

---

## Section 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### **Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction convenables**

Utiliser un extincteur à poudre, à mousse ou à dioxyde de carbone. L'eau peut être inefficace.

#### **Moyens d'extinction non convenables**

Ne pas utiliser de jets d'eau à forte pression.

#### **Dangers spéciaux liés aux produits chimiques**

Liquide et vapeur hautement inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flammes.

#### **Produits de combustion dangereux**

Oxydes de carbone, oxydes d'azote

#### **Note à l'attention des pompiers**

Conserver à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles, de flammes nues, de surfaces chaudes - Ne pas fumer. Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier. Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.

#### **Mesures de lutte contre l'incendie**

Afin de se protéger des éventuelles expositions, les pompiers doivent porter une tenue de sécurité incendie complète comprenant un appareil respiratoire autonome (ARA).

---

**Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

---

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement et des vêtements de protection individuels, voir la Section 8.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Éliminer toutes sources d'inflammation. Éviter de respirer les vapeurs. Aérer la zone affectée. Absorber avec de la terre, du sable ou autre matière non combustible et transférer dans le contenant. Endiguer en vue d'une élimination ultérieure. Éliminer conformément à tous les règlements en vigueur.

**Précautions environnementales**

Éviter le rejet dans l'environnement.

---

**Section 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

---

**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Se procurer des instructions spéciales avant utilisation. Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises. Maintenir le contenant correctement fermé. Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes - Ne pas fumer. Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier. Utiliser des équipements antidéflagrants. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques. Utiliser des outils anti-étincelles. Utiliser le produit uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée. Porter des gants, des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

**Mesures de sécurité d'entreposage et incompatibilités**

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant hermétiquement fermé.

Conserver dans un endroit frais.

Garder le produit sous clé.

Tenir à l'abri de la chaleur et des sources d'inflammation. Ne pas couper, percer ou souder sur ou près de ce contenant. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit.

**Substances incompatibles**

Acides, basiques, agents oxydants puissants.

### Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Limites d'exposition des composants

<b>Oxyde de magnésium</b>	1309-48-4	
ACGIH :	10 mg/m <sup>3</sup> fraction inhalable MPT	
NIOSH :	750 mg/m <sup>3</sup> émanations DIVS	
OSHA (É.-U.) :	15 mg/m <sup>3</sup> émanations MPT, particules totales	
Mexique :	10 mg/m <sup>3</sup> émanations MPT LMPE-PPT de Mg	
<b>Oxyde de zinc</b>	1314-13-2	
ACGIH :	2 mg/m <sup>3</sup> MPT de fraction respirable	10 mg/m <sup>3</sup> LECT de fraction respirable
NIOSH :	5 mg/m <sup>3</sup> de poussières et d'émanations MPT	10 mg/m <sup>3</sup> LECT d'émanations
	15 mg/m <sup>3</sup> poussières au plafond	500 mg/m <sup>3</sup> DIVS
OSHA (É.-U.) :	5 mg/m <sup>3</sup> MPT d'émanations; 15 mg/m <sup>3</sup> MPT de poussière totale; 5 mg/m <sup>3</sup> MPT de fraction respirable	
Mexique :	5 mg/m <sup>3</sup> MPT LMPE-PPT d'émanations; 10 mg/m <sup>3</sup> MPT LMPE-PPT de poussière	
	10 mg/m <sup>3</sup> LECT [LMPE-CT] d'émanations	
<b>Toluène</b>	108-88-3	
ACGIH :	20 ppm MPT	
NIOSH :	100 ppm MPT; 375 mg/m <sup>3</sup> MPT	150 ppm LECT; 560 mg/m <sup>3</sup> LECT
	500 ppm DIVS	
Europe :	50 ppm MPT; 192 mg/m <sup>3</sup> MPT	100 ppm LECT; 384 mg/m <sup>3</sup> LECT
	Possibilité d'une pénétration cutanée importante.	
OSHA (É.-U.) :	200 ppm MPT	Plafond 300 ppm
Mexique :	50 ppm MPT LMPE-PPT; 188 mg/m <sup>3</sup> MPT LMPE-PPT	
	Peau - risque d'absorption cutanée.	

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168

Numéro de produit : 318847

<b>Acétone</b>	67-64-1	
ACGIH :	250 ppm MPT	500 ppm LECT
NIOSH :	250 ppm MPT; 590 mg/m <sup>3</sup> MPT	2 500 ppm DIVS (10 % LIE)
Europe :	500 ppm MPT; 1 210 mg/m <sup>3</sup> MPT	
OSHA (É.-U.) :	1 000 ppm MPT; 2 400 mg/m <sup>3</sup> MPT	
Mexique :	1 000 ppm MPT LMPE-PPT; 2 400 mg/m <sup>3</sup> MPT LMPE-PPT	
	1 260 ppm LECT [LMPE-CT]; 3 000 mg/m <sup>3</sup> STEL [LMPE-CT]	

### Valeur limite biologique

Les composants de ce produit n'ont pas de valeur limite biologique.

### Mesures techniques

Fournir un système de ventilation aspirante locale. Respecter les limites d'exposition en vigueur.

### Mesures de protection individuelle, telles qu'un équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection anti-éclaboussures munies d'un écran facial pour éviter le contact avec la peau et les yeux, le cas échéant.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de travail à manches longues. Porter des chaussures de protection.

#### Protection respiratoire

Utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué NIOSH avec un élément filtrant approprié (cartouche ou filtre) lorsque les niveaux de concentration dans l'air risquent d'excéder les limites d'exposition.

#### Recommandations concernant les gants

Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés.

## Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence</b>	Liquide jaunâtre	<b>État physique</b>	Liquide
<b>Odeur</b>	Hydrocarbure	<b>Couleur</b>	jaunâtre
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible	<b>pH</b>	Non disponible
<b>Point de fusion</b>	-139 - -27 °F (-95 - -33 °C)	<b>Point d'ébullition</b>	133-283 °F (56 - 139 °C)
<b>Point de congélation</b>	Non disponible	<b>Taux d'évaporation</b>	1,2
<b>Plage d'ébullition</b>	Non disponible	<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non disponible
<b>Auto-inflammation</b>	869 °F (465 °C)	<b>Point d'éclair</b>	0 °F (-17 °C)

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168

Numéro de produit : 318847

<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	0,9 %	<b>Décomposition</b>	Non disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	12,8 %	<b>Pression de vapeur</b>	12,5 mmHg
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	5,8	<b>Densité (eau = 1)</b>	Non disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Négligeable	<b>Coefficient de partition n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	5 000 cps	<b>Solubilité (autre)</b>	Hydrocarbures
<b>Densité</b>	1,13 (relative)	<b>COV</b>	<250 g/l

### Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

---

## Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### Réactivité

Aucun danger de réactivité attendu.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

### Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec les substances incompatibles.

### Substances incompatibles

Acides, basiques, agents oxydants puissants.

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote

---

## Section 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

---

### Information sur les voies d'exposition probables

#### Inhalation

Peut entraîner de la somnolence ou des étourdissements.

#### Contact avec la peau

Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Peut provoquer une irritation cutanée.

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168

Numéro de produit : 318847

### Contact avec les yeux

Provoque une grave irritation des yeux.

### Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

### Toxicité aiguë et chronique

#### Analyse des composants – DL50/CL50

Les composants de ce produit ont été testés dans diverses sources et les résultats sélectionnés suivants sont publiés :

Polypropylène chloré (mélange)

Rat, oral, DL50 5 000 mg/kg

Polyphénol antioxydant (secret commercial)

Rat, oral, DL50 : 5 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 >5 000 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 > 165 mg/L 1 h

Oxyde de magnésium (1309-48-4)

Rat, oral, DL50 : > 5 000 mg/kg

Oxyde de zinc (1314-13-2)

Rat, oral, DL50 : 15 000 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 > 5,7 mg/L

Toluène (108-88-3)

Rat, oral, DL50 > 7 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 : 12 - 14 g/kg

Rat, inhalation CL50 : 30 - 35 mg/L

Acétone (67-64-1)

Rat, oral, DL50 5 800 mg/kg

Cobaye DL50 >7 246 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 : 32 000 ppm 4 h

Polymère de polychloroprène (mélange)

Rat, oral, DL50 : > 5 000 mg/kg

PCBTF (98-56-6)

Voie orale LD50 rat 13 g/kg

Voie cutanée LD50 lapin >2 mL/kg

Inhalation LC50 rat 33 mg/L 4 h

### Effets immédiats

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une grave irritation des yeux. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Cause des liaisons graves au système nerveux central. Peut entraîner de la somnolence ou des étourdissements.

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168

Numéro de produit : 318847

### Effets différés

Susceptible de provoquer le cancer. Cause des liaisons graves aux organes suite à une exposition prolongée ou répétée : système nerveux central, sang.

### Irritation/corrosivité

Provoque une grave irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire

Aucune donnée disponible.

### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

### Cancérogénicité des composants

<b>Oxyde de magnésium</b>	1309-48-4
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérigène pour les humains.
<b>Toluène</b>	108-88-3
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérigène pour les humains.
CIRC :	Monographie 71 [1999]; Monographie 47 [1989]; (Groupe 3 (non classable)).
<b>Acétone</b>	67-64-1
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérigène pour les humains.

### Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible.

### Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Système nerveux central

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Sang, système nerveux central

### Danger d'aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Troubles médicaux aggravés par l'exposition

Peut provoquer une réaction cutanée allergique. L'aspiration du produit dans les poumons peut engendrer une pneumonie chimique.

### Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

### Section 12 – INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

#### Écotoxicité

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Analyse des composants - Toxicité aquatique

<b>Polyphénol antioxydant</b>	Secret commercial
Poissons :	Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 0,2 mg/L [semi-statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 heures 0,2 mg/L IUCLID
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 heures 0,2 mg/L IUCLID
<b>Toluène</b>	108-88-3
Poissons :	Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 15,22 - 19,05 mg/L [en mouvement] (1 jour); Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 12,6 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 5,89 - 7,81 mg/L [en mouvement]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 14,1 - 17,16 mg/l [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 5,8 mg/l [semi-statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures 11 - 15 mg/l [statique]; Oryzias latipes, CL50 : 96 heures 54 mg/l [statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 heures 28,2 mg/l [semi-statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 heures 50,87 - 70,34 mg/l [statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 96 heures > 433 mg/l IUCLID; Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 72 heures 12,5 mg/l [statique] EPA
Invertébrés :	Daphnia magna, CE50 : 48 heures 5,46 - 9,83 mg/L [statique] EPA; Daphnia magna, CE50 : 48 heures 11,5 mg/L IUCLID
<b>Acétone</b>	67-64-1
Poissons :	Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 4,74 - 6,33 mL/L; Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 6 210 - 8 120 mg/L [statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures 8 300 mg/L
Invertébrés :	Daphnia magna, CE50 : 48 heures 10 294 – 17 704 mg/L [statique] EPA; Daphnia magna, CE50 : 48 heures 12 600 – 12 700 mg/L IUCLID
<b>PCBTF</b>	98-56-6
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 48 heures 3,68 mg/L IUCLID

## Fiche technique de santé et de sécurité

**Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168**

**Numéro de produit : 318847**

**Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible pour ce produit.

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible pour ce produit.

**Mobilité**

Aucune information disponible pour ce produit.

**Autre toxicité**

Aucune information supplémentaire disponible.

---

### Section 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

**Méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu/les contenants conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

---

### Section 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

**Information du ministère des Transports des États-Unis :**

**Appellation réglementaire :** Adhésifs

**Classe de danger :** 3

**Numéro ONU/NA :** UN1133

**Groupe d'emballage :** II

**Étiquette(s) requise(s) :** 3

**Information supplémentaire :** Dispositions particulières (172.102) : 149, B52, IB2, T4, TP1, TP8

**Information relative à l'IATA :**

**Numéro ONU :** UN1133

**Information relative à l'IMDG :**

**Numéro ONU :** UN1133

**Information relative au TDG :**

**Numéro ONU :** UN1133

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168

Numéro de produit : 318847

### Section 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants devant être identifiés, conformément à la section 302 (40 CFR 355 annexe A) et à la section 313 (40 CFR 372.65) du SARA, au CERCLA (40 CFR 302.4), au TSCA 12 (b), ou nécessitant un plan de sécurité des procédés d'OSHA.

Toluène	108-88-3
SARA 313 :	1 % de concentration de minimis
CERCLA :	1 000 lb QD; 454 kg QD
Acétone	67-64-1
CERCLA :	5 000 lb QD finale; 2 270 kg QD finale
PCBTF	98-56-6
TSCA 12 (b) :	Section 4, 1 % de concentration de minimis

#### SARA Sections 311/312 (40 CFR 370 sous-parties B et C)

**Danger immédiat pour la santé :** oui **Danger chronique pour la santé :** oui **Risque d'incendie :** oui  
**Pression :** non **Réactivité :** non

#### Règlementations d'État des États-Unis

Les composants suivants apparaissent sur une ou plusieurs des listes de substances dangereuses d'États américains suivantes :

Composant	Numéro CAS	Californie	Massachusetts	Minnesota	New Jersey	Pennsylvanie
Oxyde de magnésium	1309-48-4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Oxyde de zinc	1314-13-2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Toluène	108-88-3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acétone	67-64-1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

#### La déclaration suivante est établie conformément à la loi California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) :

**AVERTISSEMENT :** ce produit contient un composant chimique connu par l'État de Californie comme étant à l'origine d'anomalies congénitales ou d'autres effets néfastes sur la reproduction.

Toluène	108-88-3
Tox. repro/cong.	Toxicité congénitale, liste du 01/01/1991.

#### Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI) du SIMDUT

Les composants de ce produit ont été contrôlés conformément à la Liste de Divulgence des Ingrédients du SIMDUT. Cette liste indique les produits chimiques qui doivent être identifiés sur les fiches techniques de

## Fiche technique de santé et de sécurité

**Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168**

**Numéro de produit : 318847**

santé et de sécurité s'ils entrent dans une composition qui remplit les critères du SIMDUT mentionnés dans les règlements sur les produits contrôlés et s'ils sont présents en quantité supérieure à celle indiquée sur la LDI.

Oxyde de magnésium	1309-48-4
	1 %
Oxyde de zinc	1314-13-2
	1 %
Toluène	108-88-3
	1 %
Acétone	67-64-1
	1 %

### Analyse des composants – Inventaire

Polypropylène chloré (mélange)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	non	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	non

Polyphénol antioxydant (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	non

Oxyde de magnésium (1309-48-4)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Oxyde de zinc (1314-13-2)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Toluène (108-88-3)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168

Numéro de produit : 318847

### Acétone (67-64-1)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

### Colorant jaune (2481-94-9)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

### PCBTF (98-56-6)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	EIN	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	non

## Section 16 – AUTRES INFORMATIONS

### Classement SIMD

Risque pour la santé : 2\* Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême \* = Danger chronique

### Classement NFPA

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

### Récapitulatif des changements

Date de révision : 1 juin 2018

Note de révision : Mise à jour générale

### Sigle / Légende

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR – Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU – Australie; DBO – Demande biochimique en oxygène; C – Celsius; CAN – Canada; CAS – Chemical Abstracts Service; CERCLA – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP – Classification, étiquetage et emballage; CHN – Chine; RPC – Règlements sur les produits contrôlés; DFG – Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT – Ministère des Transports des États-Unis; DSD – Directive sur les substances dangereuses; LIS – Liste intérieure des substances; CEE – Communauté économique européenne; EINECS – Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA –

## Fiche technique de santé et de sécurité

**Nom du matériau : Adhésif de liaison à faible teneur en COV 1168**

**Numéro de produit : 318847**

Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement); UE – Union européenne; F – Fahrenheit; CIRC – Centre international de recherche sur le cancer; IATA – Association internationale du transport aérien; OACI – Organisation de l'aviation civile internationale; LDI – Liste de divulgation des ingrédients; DIVS – Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG – Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN – Japon; Kow – Coefficient de partage octanol/eau; KOR – Corée du Sud; LIE – Limite inférieure d'explosivité; LLV – Valeur limite de niveau d'exposition; LOLI – List Of LIsts™ – Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK – Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP – Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA – National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR – New Jersey Trade Secret Registry (Registre des secrets commerciaux du New Jersey aux États-Unis); NTP – National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL – Nouvelle-Zélande; OSHA – Occupational Safety and Health Administration (Administration américaine pour la santé et la sécurité au travail); PHL – Philippines; RCRA – Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH – Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques; RID – Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA – Superfund Amendments and Reauthorization Act (loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement); LECT – Limite d'exposition de courte durée; TMD – Transport de marchandises dangereuses; TSCA – Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT – Moyenne pondérée dans le temps; LSE – Limite supérieure d'explosivité; É.-U. – États-Unis.

### Autre information

#### Avis de non-responsabilité :

L'information contenue dans ce document repose sur des données et des renseignements à notre disposition et reflète notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l'utilisation de cette information ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. L'information contenue dans le présent document peut être appliquée dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Cette information est fournie à la condition que son destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.